

Impact financier de l'accord « séniors » signé le 26 novembre 2009

Suite à la signature le 26 novembre 2009¹ avec les organisations syndicales d'un accord sur l'emploi des seniors et les mesures en faveur des deuxièmes parties de carrières, le Groupe souhaite apporter des précisions sur les conséquences financières liées à la mise en place du « Temps Partiel Senior ».

La provision qu'il est nécessaire de constituer au titre de ces mesures est évaluée à environ EUR700m. EUR600m seront comptabilisés sur l'exercice 2009 car il est nécessaire d'appliquer un *prorata temporis* lié notamment au fait que toutes les personnes n'auront pas encore atteint au 1^{er} janvier 2010 les 15 ans d'ancienneté requis pour adhérer à ce dispositif. Le solde sera comptabilisé en 2010 et 2011 afin de prendre en compte ceux qui deviendront alors éligibles. Cette provision a été calculée conformément à la norme IAS 19 traitant des autres avantages long terme et son assiette résulte de l'ensemble des coûts complémentaires par rapport à la rémunération du temps travaillé (rémunération du temps non travaillé, cotisations retraite à 100%, charges sociales, congés abondés). Sur les 14 000 personnes éligibles sur les 3 années à venir, le Groupe a pris pour hypothèse de calcul qu'environ 10 000 personnes devraient adhérer à ce dispositif sur la durée de l'accord.

L'impact de ce dispositif sur les cash-flows du groupe est neutre en prenant en compte les recrutements complémentaires sur lesquels le Groupe s'est engagé.

Ce dispositif ne modifie pas les objectifs financiers de France Télécom-Orange.

A propos de France Télécom

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros en 2008 (38,1 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2009). Au 30 septembre 2009, il sert près de 190 millions de clients dans 32 pays, dont 126 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 septembre 2009, le Groupe comptait 128,8 millions de clients du mobile et 13,4 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe.

Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Béatrice Mandine, beatrice.mandine@orange-ftgroup.com

Sébastien Audra, sebastien.audra@orange-ftgroup.com

¹ Voir communiqué de presse du 26 novembre 2009